

VATICAN II, LE FEUILLETON : DE 1962 À 1965

Quatre ans de concile mouvementé

Après la surprise de sa convocation et des débuts agités, le concile Vatican II a connu quatre sessions. Dont le déroulement n'a guère ressemblé à un long fleuve tranquille !



MGR HURLEY.

À Durban, la statue de l'archevêque manifeste les effets du concile jusqu'en Afrique australe.

« **L**es années de Vatican II ont été les plus marquantes et les plus surprenantes de ma vie. De ce concile, un grand architecte, voire le plus grand, a été le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles. Sans oublier le cardinal Cardijn, le génial inventeur de la JOC et de la méthode Voir-Juger-Agir », confiait Mgr Denis Hurley, le défunt archevêque de Durban, en Afrique du Sud. À Vatican II, il avait été le voisin du fameux Mgr Lefebvre, « avec lequel mes échanges se réduisirent au fil des tra-

vaux ». Leurs oppositions et francs parlers expliquent sans doute pourquoi Lefebvre finira excommunié et Hurley ne sera jamais fait cardinal.

VIVES OPPOSITIONS

D'octobre 1962 à décembre 1965, Vatican II s'est déroulé en quatre sessions marquées par des oppositions internes, des discussions et des examens de documents souvent reportés d'une session

à l'autre, y compris à propos de la liturgie. Ainsi, le cardinal Alfrink d'Utrecht est applaudi quand il fait taire le cardinal Ottaviani, si bien que ce président de la commission doctrinale boycottera le concile durant quinze jours. Mais la réforme liturgique sera adoptée par 2147 pour et 4 contre en fin de deuxième session et appliquée avant la fin du concile. Mouvementés aussi sont, dès leur début, les échanges sur la Révélation et sur l'Église. Mgr De Smedt, évêque de Bruges et... du Walen Buiten, y affirme : « Nous

devons nous garder de toute papolâtrie et épiscopolâtrie. » Ce qui explique sans doute pourquoi le pape Jean XXIII demandera ensuite au cardinal Suenens d'élaborer un fil conducteur pour le concile.

PAUL VI, ACTEUR ET GARANT

Au début de la deuxième session en septembre 1963, outre l'importante contribution du cardinal Suenens, des événements majeurs auront des répercussions sur le concile. Jean XXIII promulgue alors l'encyclique *Pacem in Terris* et meurt peu après. Paul VI est choisi au sixième tour du conclave avec le minimum des voix. Et quatre modérateurs sont élus pour le concile (Suenens, Döpfner de Munich, Lercaro de Bologne et Agagianian de la Curie). Mais selon John O'Malley, auteur de *L'évènement Vatican II*, l'importante question de savoir qui détient le pouvoir demeure. Dans le même temps, Paul VI confirme qu'il faut garder au concile un caractère ouvert. Le nouveau pape y jouera quatre rôles distincts : il soumet des amendements, arbitre des conflits, promeut l'unanimité et se porte l'ultime garant de l'orthodoxie du concile. Il ira, paraît-il, jusqu'à faire brûler des bulletins de vote lors des travaux sur l'Église marqués par de multiples références au « Peuple de Dieu » et à la collégialité des évêques. Des débats tout aussi tendus concernent Marie et l'œcuménisme. Une grande impulsion est donnée à ce dernier lors de la visite de Paul VI en Terre sainte début 1964 et suite à sa rencontre avec Athénagoras, patriarche de Constantinople.

SEIZE DOCUMENTS

Pour la troisième session, qui se tient fin 1964, les pères conciliaires reçoivent le projet des seize schémas que le concile va ratifier. Mais cela est précédé de gros remous et l'arrivée de la première encyclique de Paul VI concernant l'Église. Un texte qui contient une référence au

« Peuple de Dieu » et vingt-sept au « dialogue ». Toutefois, le vote sur la collégialité se fait par 1624 oui, 572 oui avec réserve et 42 non.

À côté des échanges sur les laïcs, des discussions animées sont lancées sur les juifs. Elles amènent le concile à parler positivement des autres religions non-chrétiennes, dont l'islam, en dépit de fortes pressions faites sur Paul VI au sein du concile et dans les États arabes. D'autre part, c'est à la quatrième session qu'est annoncée l'établissement d'un synode permanent des évêques, mais qui dépendrait plus de la volonté du Pape que de la collégialité.

La quatrième et dernière période, qui se situe fin 1965, est marquée par la visite de Paul VI à l'ONU mais aussi par les ultimes discussions sur la liberté religieuse et sur la constitution pastorale *L'Église dans le monde de ce temps* ou *Gaudium et Spes*. Au travers de cette constitution, Vatican II est le premier concile à se prononcer au sujet des relations entre l'Église et le monde, à prendre en compte la dignité humaine et la préservation de la paix. Mais Paul VI en retire la question sur la régulation des naissances, qui précédera la promulgation en juillet 1968 de l'encyclique *Humanae Vitae*. Le concile doit aussi faire face à de difficiles débats au sujet des fins du mariage. C'est aussi Paul VI qui écarte la discussion sur le célibat des prêtres.

Dans la foulée, peu avant la fin de Vatican II et sous l'impulsion de Dom Helder Camara, quarante évêques, en majorité d'Amérique latine, et Mgr Himmer, évêque de Tournai, signent discrètement le *Pacte des Catacombes* prônant le partage avec leurs frères et sœurs dans le Christ.

Selon l'auteur O'Malley, Vatican II n'a émis aucun canon. Ses documents forment un tout proposant à l'Église et au monde un message de réconciliation « *qui fait entendre une voix en accord avec les plus profonds désirs du cœur humain* » et qui « *ne peut pas mieux tomber dans un monde de plus en plus divisé* ».

Jacques BRIARD

HORS SESSIONS

À côté des travaux en séances plénières, le concile sera marqué par les discussions en groupes de travail et les échanges, y compris aux deux « coffee-bars » très fréquentés par Mgr Hurley. Les pères conciliaires peuvent aussi compter sur les apports des 463 experts, 58 auditeurs laïcs et 101 observateurs non-catholiques, dont des théologiens récemment réhabilités, tels Congar et Chenu, et les membres de la *Squadra belga*. Particulièrement active et remarquée, celle-ci était formée par les conseillers des évêques belges, des théologiens et sociologues comme Moëller, Thills, Prignon et Houtart ou encore le dominicain Bernard Olivier.